



HORAIRES SAISON 2025 - 2026

DISCIPLINE	HORAIRES		NIVEAU
	STUDIO CHESSY		
LUNDI			(selon les capacités)
CLASSIQUE	18h00 - 19h15	1H15	CE2 - CM1 - CM2
	19h15 - 20h30	1H15	6e - 5e - 4e
	20h30 - 22h00	1H30	3e - terminale - adulte
MARDI			
MODERN JAZZ LOISIR AMATEUR	18h15 - 19h30	1H15	primaire - 5e
	19h30 - 20h45	1H15	4e - terminale
MODERN	20h45 - 22h00	1H15	adulte
MERCREDI			
ÉVEILS / INITIATIONS	15h00 - 16h00	1H00	maternelle - CP - CE1
CONTEMPORAIN	16h15 - 17h30	1H15	CE2 - CM1 - CM2
	17h30 - 18h45	1H15	6e - 5e - 4e
	19h15 - 20h30	1H15	3e - terminale
	20h30 - 21h45	1H15	adulte
JEUDI			
MODERN JAZZ LOISIR AVANCÉ <small>Sur évaluation lors du cours d'essai</small>	18h30 - 20h00	1H30	à partir de la 3e
VENDREDI			
STREET	18h15 - 19h30	1H15	primaire - 5e
	19h30 - 21h00	1H30	4e et plus
	21h00 - 22h00	1H00	4e et plus
SAMEDI			
STUDIO CHESSY			
INITIATIONS	10h30 - 11h30	1H00	CP - CE1
ÉVEILS	11h30 - 12h15	0H45	maternelle
DÉBUTANTS	13h00 - 14h15	1H15	CE2 - CM1 - CM2
GYMNASE SERRIS			
CONCOURS	10h00 - 11h30	1H30	préparatoire - cat 1
	11h30 - 13h00	1H30	cat 2
TECHNIQUE CONCOURS	13h00 - 14h30	1H30	cat 2 + cat 3
CONCOURS	14h30 - 16h00	1H30	cat 3





TARIFS 2025 - 2026



Adhésion

20 euros

Membres adhérents : les personnes ayant adhéré à l'Association qui ont accès aux activités proposées par l'association et pour lesquelles le montant de l'adhésion annuelle fixée par le bureau a été acquitté.

Les membres adhérents mineurs exercent leurs droits par leur (s) représentant (s) légal (aux). Ces membres participent aux assemblées générales, ils n'ont pas de droit de vote et ne peuvent pas être élus au bureau.

La qualité de Membre adhérent est acquise à compter de la date de réception de la demande d'adhésion et du paiement du droit d'adhésion.

À partir de cette année, les frais de studio à hauteur de 40 euros par cours sont inclus.

TABLEAU POUR UN COURS PAR SEMAINE :

2025/ 2026	OH45	1H00	1H15	1H30
1 cours / semaine	315	365	390	415

TABLEAU POUR PLUSIEURS COURS PAR SEMAINE :

Tarifs dégressif

2025/2026	2 cours / semaine	3 cours / semaine	4 cours / semaine	5e cours
1h00	290	240	205	OFFERT
1h15	310	260	225	
1h30	340	285	245	



FICHE INSCRIPTION ÉLÈVE

Certificat médical à fournir dès l'inscription

Élève

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Lieu d'habitation :

Téléphone de l'élève :

NOUS NE COMMUNIQUONS QUE PAR WHATSAPP



Représentant légal

Nom : **Prénom :**

Téléphone du parent qui sera mis dans le groupe Whatsapp :

Choix du/des cours :

	Intitulé du cours	Jour	Horaires	Lieu
Cours 1				
Cours 2				
Cours 3				
Cours 4				
Cours 5				
Cours 6				

AUTORISATIONS

PRISE DE VUE

J'autorise l'association Graine d'Etoile BBVE à filmer ou photographier mon enfant ou moi-même durant les cours, spectacles ou autres manifestations avec le professeur. Ces images pourront être utilisées dans le but de promouvoir l'association (site internet, réseaux sociaux, matériels promotionnels...) pour l'association et ses partenaires.
L'élève (ou ses parents pour les mineurs)

Date

Lu et approuvé

Signature

ASSURANCE

J'atteste être couvert par une assurance responsabilité civile. Qui couvre les dommages qu'il pourrait causer à autrui ou à lui-même.

Date

Lu et approuvé

Signature

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

J'atteste sur l'honneur avoir lu et pris connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Celui-ci en ma possession et donné le jour de mon inscription.

Date

Lu et approuvé

Signature

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Les renseignements fournis seront utilisés uniquement en cas de nécessité, et resteront strictement confidentiels. Le certificat médical est à fournir chaque année avant le 30 septembre. J'autorise l'association Graine d'Étoile BBVE à prendre toutes les mesures médicales et d'urgence nécessaires pour l'élève (traitements médicaux, interventions chirurgicales).

Date

Lu et approuvé

Signature



FACTURE

Adhésion	20 €
25 euros par costumes par nombre de chorégraphie	€
TENUE de cours (non obligatoire)	€
COURS 1	€
COURS 2	€
COURS 3	€
COURS 4	€
COURS 5	€
COURS CONCOURS	700 €
Acompte inscription concours	300 €
Coupon sport 10€	€
TOTAL	€

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Paiement	N° de chèques	Montant	Banque	Date encaissement
Certificat médical				
Règlement intérieur	N°			
Coupon sport	N°			
Chèques à établir à l'ordre de				
"Graine d'étoile" à remettre dès l'inscription.				
Possibilité de payer en plusieurs fois les cours. Par chèque ou pas SEPA .				
Règlement accepté par coupon sport et/ou ANCV, avec 10€ de frais supplémentaire par élève. En cas d'absence de l'élève au gala de fin d'année, non signalée avant le 1er janvier de l'année en cours, les frais de costumes de scène seront facturés à la famille.				
Lors d'un paiement en plusieurs fois :				
Le premier versement doit inclure les frais d'adhésion , la tenue de cours , les costumes de spectacle .				
Pour la classe concours : les frais d'adhésion , la tenue de cours, les costumes de spectacle et l' acompte pour les frais d'inscription aux concours.				



TARIFS TENUE 2025 - 2026

INFORMATIONS TENUE

CLASSIQUE : nous vous proposons de commander pour vous à un tarif unique de **50 euros la tenue** pour les élèves en cours de classique, les éveils et les initiations. Ce tarif sera possible si la demande de commande est faite lors de l'inscription. Elle comprendra : demi-pointe, collant, tunique et jupette (attention stocks limité)

JAZZ : votre tenue devra être obligatoirement de couleur noir tee-shirt ou brassière, leggings ou shorty (pas de vêtements amples). L'école travaille en partenariat avec *Panzeri*, n'hésitez pas à commander vos tenues lors de l'inscription.

Tarif tenue

Quantité

Chaussons	20 €	
Pédilles Capezio	23 €	
Collants	12 €	
Jupette	10 €	
Tunique	12 €	
Shorty	10 €	
Tee-shirt	22 €	
Cache coeur	28 €	
Sweet à capuche	39 €	
Tenue classique complète	50€	

Tarif tenue Panzeri

Quantité

Veste	85 €	
Jogging	55 €	
Short	35 €	
Brassière	40 €	
Sac	45 €	
Brassière + Tee-shirt	52 €	
	<i>offre spéciale</i>	

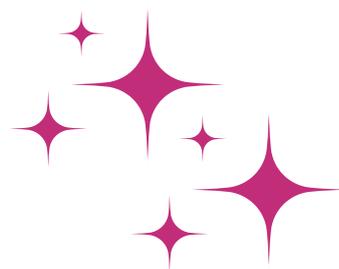
TOTAL

€

Tarif goodies

Quantité

Sac étoile	20 €	
Sac à dos	30 €	
Housse de costume	25 €	
Gourde	12 €	
Paire de chaussette	15 €	





RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2024 - 2025

Organisation annuelle des cours

Les cours auront lieu jusqu'au samedi inclus de chaque vacance scolaire. Il n'y aura pas de cours durant les vacances scolaires, cependant des stages et/ou des cours exceptionnels pourront éventuellement être proposés en fonction de la demande.

Les élèves inscrits en début d'année dans un cours, pourront se voir proposer des cours supplémentaires par les professeurs et/ou la direction (CURSUS). Les cours supplémentaires peuvent également être demandés par l'élève et ses parents dès l'inscription et seront validés par les professeurs et la direction. En cas d'acceptation, les parents s'engagent à ce que l'élève soit présent à tous les cours CURSUS.

Dès l'inscription, l'élève sera affecté à un groupe correspondant à son âge et à son niveau. Seuls les professeurs et la direction pourront proposer aux parents ou représentant légal, un cours plus adapté au niveau de l'élève si cela s'avère nécessaire (classe supérieure comme inférieure). Cette modification peut intervenir à tout moment de l'année. Par conséquent, après consultation des parents, le cours de l'enfant pourra changer de jour et d'horaire.

Tout planning établi est susceptible de changements les premières semaines de cours.

Adhésions et cotisations

Chaque membre devra fournir obligatoirement, dès son arrivée, un certificat médical de moins de trois mois notifiant son aptitude à la pratique de la danse. L'élève majeur, ou le représentant légal dans le cas d'un élève mineur atteste sur l'honneur bénéficier d'assurance responsabilité civile.

L'adhésion est fixée par les membres de bureau. Elle est due par chacun des membres au moment de l'inscription, quelle que soit la date de l'arrivée en cours d'année.

Les frais de gestion sont fixés par les membres du bureau. Ils sont dû par cours pris par l'adhérent. Ils correspondent aux frais liés à un studio privé (entretien, électricité, eau, location, charges...)

La cotisation annuelle est due dans son intégralité. Le paiement pourra être effectué de façon annuelle ou mensuelle, et sera dû dès l'inscription (pour les paiements au mois, tous les chèques sont donnés à l'inscription et sont encaissés le 1er de chaque mois).

Tout paiement par chèque qui ne pourrait être honoré (interdit bancaire, insuffisance de provision, refus banque...) fera l'objet d'un recours par voie d'huissier à la charge de l'adhérent, après deux présentations en banque. Simultanément l'élève ne sera plus accepté en cours jusqu'à régularisation de son dossier. Un mail d'information sera envoyé au titulaire du chèque en cas de refus bancaire.

Il pourra être demandé une participation concernant d'éventuelles sorties avec les élèves, l'achat de costumes pour les différentes manifestations, ou de prêter des vêtements ou accessoires. Tout refus pourra entraîner la non-participation de l'enfant à la manifestation.

Aucun remboursement n'est possible en cas de retrait temporaire ou définitif d'un élève, quel qu'en soit les motivations.

Aucun autre motif ne donnera lieu à dérogation du présent règlement.

En tant qu'adhérent, une assemblée générale se tiendra en cours d'année, la convocation sera adressée, à chaque élève majeur ou représentant légal, à l'adresse mail transmise lors de l'inscription.

TENUE

Les élèves doivent porter à chaque cours leur tenue de danse commandée auprès des membres du bureau lors de l'inscription ou achetée par vos soins en respectant le code couleur et vêtements du cours.

- **Classique** : elle se compose d'une paire de collants, d'une tunique et d'une paire de chaussons commandée par nos soins à l'inscription.
- **Jazz, Contemporain et Street** : elle est composée d'un ensemble avec notre partenaire PANZERI, Brassière, short, collant, sweat. Vous avez la possibilité de vous fournir auprès d'autres marques mais bien respecter le code couleur noir et la tenue.

Le renouvellement des tenues (pour des questions de taille ou de pointure) peut se faire tout au long de l'année.

Pour des questions d'hygiène et de respect, la tenue devra être propre au début de chaque cours. Il est rappelé qu'il est impératif de ne pas porter de sous-vêtements sous la tunique.

Les élèves doivent venir aux cours avec les cheveux correctement attachés en chignon, pour le classique, en queue de cheval pour le jazz ou le contemporain. Une barrette discrète peut être ajoutée pour maintenir les cheveux de la frange, afin qu'ils ne gênent l'élève pendant le cours.

Pour des questions de sécurité, aucun bijou, montre ou autre accessoire risquant de causer des blessures n'est autorisé en cours.

Pour les classes Concours. La tenue officielle PANZERI est **OBLIGATOIRE**, elle est composée d'une veste Team France, d'un pantalon de Jogging, d'une brassière, d'un sac de sport et d'une housse de costume. A commander, lors de l'inscription en classe concours.

Bonnes pratiques

Pour des raisons sanitaires les parents ne pourront pas entrer dans les vestiaires ou rester dans le studio pendant les cours. De ce fait, tout élève dans l'incapacité de se préparer en toute autonomie : habillage, coiffure, doit impérativement arriver habillé(e) et coiffé(e) au studio.

Pour le respect de tous, l'élève devra être présent et en tenue à l'heure exacte de son cours. Les parents devront impérativement prévenir la direction en cas d'absence par message (WhatsApp...).

A mon arrivée au studio :

- Je m'engage à enlever mes chaussures avant de pénétrer dans les vestiaires, des rangements à chaussures sont installés à l'entrée du studio, je les remets qu'en sortant.
- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans les parties communes du studio. Pour la sécurité et la santé de tous, il est impératif de se désinfecter les mains entre la salle et les vestiaires compris en entrant et en sortant.
- Les vestiaires sont ouverts pour déposer vos affaires et vous changer si besoin.
- Une fois prêt, je vais en salle de cours où mon professeur m'y attend.

Le respect de tous est indispensable envers mon professeur, les membres du bureau ainsi que le respect du matériel à votre disposition. Tout comportement irrespectueux, agressif et/ou violent à l'égard d'autres élèves, du professeur ou membres de l'association sera sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive, en fonction de la gravité de la situation.

- Pendant le cours, l'association se réserve le droit de filmer ou photographier les élèves durant les cours, spectacles ou autres manifestations avec le professeur, en accord avec l'élève ou le parent de ce dernier. Un formulaire d'autorisation est transmis lors de l'inscription qui doit être joint au dossier dûment complété.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels.

Tout comportement irrespectueux, agressif et/ou violent à l'égard d'autres élèves, du professeur ou membres de l'association sera sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive, en fonction de la gravité de la situation.

Les parents et les personnes désignées devront être joignables à tout moment pendant les cours. Il conviendra à chacun d'aviser la direction en cas de modification des coordonnées.

Les élèves mineurs ne pourront quitter seuls le studio que sur autorisation écrite des parents. Ces derniers pourront également fournir une liste des personnes autorisées à venir chercher leur enfant à la sortie des cours.

Si vous avez besoin d'échanger, merci d'envoyer un message à Mme FRANKOVICH Gaëlle via Whatsapp au 06 99 57 40 63 pour évoquer le sujet ou bien prendre rendez-vous.

Absences

Toute absence en cours devra être informée et justifiée. Après 3 retards ou 3 absences injustifiées au cours l'année, la direction se réserve le droit d'exclure l'élève de l'association de façon temporaire ou définitive.

Toute absence injustifiée de 3 semaines consécutives, entrainera systématiquement la non-participation de l'élève au spectacle de fin d'année. En sus, la direction se réserve le droit d'exclure l'élève de façon temporaire ou définitive.

Dans le cadre d'une procédure d'exclusion, les parents ou représentant légal, seront convoqués au préalable, auprès du bureau, par courrier recommandé avec accusé réception. En cas de non-présentation à cette convocation, la décision prise par le bureau sera ferme et définitive.

En cas d'exclusion temporaire ou définitive toutes sommes versées à l'association ne seront pas restituées (adhésion, cotisation, frais annexes).

GALA / MANIFESTATIONS

Notre Gala a lieu une fois par an, situé à *l'Espace Pierre Bachelet La Cartonnerie, 824 Avenue du Lys 77190 Dammarie-les-Lys.* Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés dans la salle de spectacle.

L'achat des places se fera par un lien de paiement, à un tarif unique pour la journée afin de pouvoir assister à un et/ou deux galas.

Les Costumes de scène seront à la charge des danseurs, l'école ne pouvant stocker les costumes d'année en année, cela permet aussi à nos danseurs de repartir avec un souvenir de son année. Un lien de paiement sera envoyé dans l'année courant janvier.

Il pourra être demandé une participation concernant d'éventuelles sorties avec les élèves, l'achat de costumes pour les différentes manifestations, ou de prêter des vêtements ou accessoires. Tout refus pourra entrainer la non-participation de l'enfant à la manifestation.

CE REGLEMENT SERA A SIGNER POUR VALIDATION SUR LA FEUILLE D'INSCRIPTION ET À GARDER EN VOTRE POSSESSION